



Certificat de nationalité française

Par **serge**, le **20/02/2010** à **01:10**

Bonjour, je viens de déposer une demande pour obtenir mon certificat de nationalité française au tribunal d'instance de Paris. Lors du dépôt on m'a donné une liste des pièces, j'ai tous les documents qu'il me faut. Ma question est la suivante : combien de temps va durer cette procédure pour obtenir mon certificat ? Normalement une authentification aura lieu au niveau du Sénégal car suis né là-bas mais par contre je vis en France.